

MISSION 5

Promouvoir le sport-santé et l'accessibilité aux personnes en situation de handicap - Génération 2024.



La mission s'intègre dans la politique de l'Etat en matière de prévention des maladies mais aussi de maintien de la santé des individus tel que le définit l'OMS : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ainsi les objectifs visés sont de : promouvoir l'activité physique ; valoriser le partage de valeurs et la participation à des actions de manière collective, bienveillante, ceci dans le but de contribuer à la sociabilisation et au bien vivre ensemble ; intégrer tout type de personne, d'horizons sociaux différents, en situation de handicap ou non, et de toute tranche d'âge.



Le volontaire sera amené à :

- Contribuer au recensement des publics en situation de handicap éloignés de la pratique loisir et compétitive, et recueillir leurs besoins ;
- Aider à l'accueil et à l'intégration des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique au sein de la structure dans leur pratique régulière, lors de la participation aux animations du club en fonction de leurs besoins ;
- Participer à la mise en place de temps d'information sur les activités du club et des structures environnantes qui développent des actions de sport-santé (taïso, judo bien-être) pour les publics en situation de handicap ;
- Favoriser les échanges entre les pratiquants, le partage de pratiques à travers la mise en place de temps conviviaux ;
- Aider à la mise en place d'ateliers d'échanges pour développer des idées, des partenariats spécialisés en matière de handicap, pour promouvoir la pratique dans une logique de bien-être et d'accessibilité ;
- Rendre accessibles les outils de communication aux personnes en situation de handicap ;
- Aider au bon déroulement des événements sportifs, des animations, des stages à destination des judoka licenciés et non licenciés : soutenir les salariés et les bénévoles dans l'accueil des différents publics.